

Option de retrait / téléphoner

Devrais-je téléphoner HQ pour les informer de mon refus au compteur de nouvelle génération ?

Les citoyens qui l'ont fait disent que la téléphoniste va essayer de les convaincre de changer d'avis et est même harcelante.

Si vous téléphonez pour accepter l'Option de retrait, ce n'est pas une garantie qu'HQ va respecter votre refus : des citoyens nous informent

- qu'HQ change leur compteur pour un de nouvelle génération (compteur « intelligent » qui n'a pas besoin d'un releveur) et, comble de l'insulte, HQ les charge les 17\$ / mois!
- Qu'HQ change leur compteur électromécanique par un compteur Itron à radiofréquences;
- qu'HQ laisse sur place l'Itron à radiofréquences et leur charge quand même les 17 \$/mois comme s'il avait été changé par un non-communicant !!!

Puisque vous n'avez pas de numéro de confirmation ni de référence, vous n'avez aucune garantie que votre choix va être respecté.

Toute fois, si vous devez absolument téléphoner à HQ, enregistrez votre conversation, demandez le nom de la personne à qui vous parlez et notez la date et heure de votre conversation. Informez la réceptionniste que vous êtes en train d'enregistrer la conversation.

Devrais-je téléphoner aux Services à la clientèle d'Hydro-Québec pour les informer que j'ai envoyé un avis de non-consentement ou la deuxième lettre précisant à nouveau mon refus?

Ce futile de le faire : HQ a reçu votre lettre recommandée, vous avez une confirmation. HQ est au courant de votre refus.

Les employés d'HQ semblent être très mal organisés : des citoyens reçoivent deux fois la même lettre...ou pas de tout.

Si cela vous rassure, vous pouvez téléphoner HQ pour confirmer que *vos avis de non-consentement* ou *vos mises en demeure* sont bel et bien inscrits dans votre dossier. Préparez-vous à perdre du temps en ligne, de vous faire harceler pour vous faire changer d'avis, etc. Enregistrez votre appel, notez le nom de la personne à qui vous avez parlé, l'heure et la date de la conversation. Tenez-vous au sujet de votre appel et ne vous laissez pas intimider.